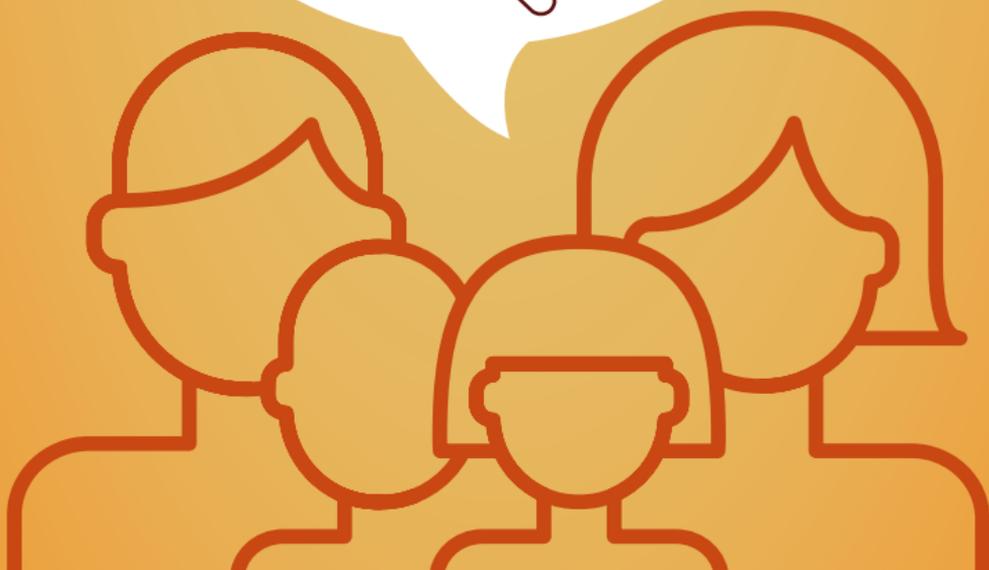


CENTRES DE LOISIRS

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017



**INSCRIVEZ
VOTRE ENFANT!
C'EST
OBLIGATOIRE**



**MERCREDIS APRÈS-MIDI ET
PETITES VACANCES**

POURQUOI S'INSCRIRE ?

Aujourd'hui, beaucoup d'enfants viennent aux centres de loisirs sans être inscrits. Difficile de savoir combien ils seront !

Pourquoi l'inscription devient obligatoire ?



REPAS

Pour réduire le gaspillage alimentaire.



ACTIVITÉS

Pour qu'elles soient encore mieux préparées, selon l'âge des enfants.



INSCRIVEZ VOTRE ENFANT!

Votre enfant va aller au centre de loisirs les mercredis après-midi et/ou pendant les vacances scolaires ?

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** l'inscrire. Vous paierez alors le tarif normal.



ATTENTION !

Vous paierez **30% plus cher** :

→ si votre enfant vient au centre de loisirs sans être inscrit

→ si votre enfant est inscrit dans un centre mais qu'il va dans un autre



POUR LES PETITES VACANCES

→ Si votre enfant est inscrit mais qu'il ne vient pas au centre, vous devrez payer la journée ou la ½ journée, sauf en cas d'absence pour maladie.

Pour être remboursé, vous avez 2 mois pour donner le certificat médical de votre enfant :

- par internet, sur le **site Facil'Familles**, avec le formulaire en ligne ;
- ou par courrier à l'adresse **Facil'Familles - 210 quai de Jemmapes - 75010 PARIS**. N'oubliez pas de rappeler votre n° de compte famille.

QUAND S'INSCRIRE ?



› POUR LES MERCREDIS APRÈS-MIDI

DU 1^{ER} AU 21 SEPTEMBRE 2016 INCLUS

Votre enfant sera alors inscrit pour TOUS les mercredis de l'année scolaire. Le prix est forfaitaire : vous payez pour tous les mercredis entre 2 vacances.

VOTRE ORGANISATION CHANGE

L'inscription de votre enfant doit être modifiée. Vous devez le faire 2 semaines avant chaque période de vacances.

› POUR LES PETITES VACANCES

INSCRIPTION

- à la journée ou la demi-journée
- avec ou sans repas.

→ POUR LES VACANCES D'AUTOMNE

DU 20 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE 2016 INCLUS

→ POUR LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE

DU 18 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 2016 INCLUS

COMMENT ?



PAR INTERNET

Sur le site Facil'Familles :

www.paris.fr/facilfamilles

Vous trouverez un guide d'utilisation sur ce lien :

<http://labs.paris.fr/commun/facilfamille/CDL.pdf>

WWW.PARIS.FR/FACILFAMILLES

VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE ?

Rendez-vous sur la page d'accueil du site et cliquez sur « Inscrire mon enfant au centre de loisirs ».

VOUS AVEZ PERDU VOS CODES D'ACCÈS ?

Rendez-vous sur le site *facil'familles* pour les récupérer.

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ?

Vous devez aller dans votre centre de loisirs pour faire la première inscription de votre enfant. Votre compte *Facil'Familles* sera ensuite créé. Vous recevrez, par courrier, les codes d'accès.



SUR PAPIER

En demandant le bulletin d'inscription au responsable de l'équipe d'animation de votre école.

Toutes les périodes d'inscription pour les mercredis après-midi et les petites vacances sont sur le site *Facil'Familles* et affichées dans les écoles.

TARIFS



Tranches tarifaires	Tarifs mercredi après-midi (par mois)	Tarifs vacances scolaires (par jour)	Tarif repas (par jour)
1	0,70 €	0,34 €	0,13 €
2	2,28 €	1,08 €	0,85 €
3	4,55 €	2,17 €	1,62 €
4	6,97 €	3,34 €	2,28 €
5	9,35 €	4,45 €	3,62 €
6	11,83 €	5,63 €	4,61 €
7	14,21 €	6,78 €	4,89 €
8	16,84 €	8,02 €	5,10 €
9	22,40 €	11,50 €	6,00 €
10	33,60 €	19,30 €	7,00 €

Rappel : Les tarifs ne changent pas mais si votre enfant vient au centre de loisirs sans être inscrit, la journée coûtera 30% de plus. Le prix du repas reste le même.

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des difficultés pour inscrire votre enfant ? Vous pouvez obtenir plus d'informations :



→ sur le site Facil'Familles : www.paris.fr/facilfamilles



→ auprès de l'équipe d'animation de votre école



→ en appelant le 3975 du lundi au vendredi, de 8h 30 à 18h

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur